

4ème FESTIVAL MANOIR HOTEL TOUQUET GOLF RESORT

REGLEMENT INTERIEUR

OPEN ACCESSION – OPEN MASTER – OPEN BLITZ

ARTICLE 1 : Organisation, Inscription

Le 4^{ème} Festival Manoir Hôtel Touquet Golf Resort est organisé par le club « Le Touquet Côte d'Opale – Echecs Club ». Il se compose de quatre tournois : l'Open ACCESSION, l'Open MASTER et deux Open BLITZ. Les quatre tournois sont ouverts à tous et se déroulent au Manoir Hôtel Touquet Golf Resort ★★★★★ - 2170 Avenue du Golf - 62520 Le Touquet-Paris-Plage.

Les dates sont les suivantes :

Open ACCESSION : du 08 au 12 février 2027

Open Blitz (Accession) : le 11 février 2027

Open MASTER : du 22 au 26 février 2027

Open Blitz (Master) : le 25 février 2027

Le président du comité d'organisation est M. Romain CHRISTOPHE-HAYOT.

La FIDE demande que tout joueur participant à un tournoi homologué FIDE possède un identifiant FIDE.

Les joueurs classés FIDE possèdent un tel numéro et on le retrouve dans la FRL ([FIDE Rating List](#)).

Si un joueur étranger non-classés FIDE n'a pas d'identifiant FIDE, il doit contacter sa fédération pour que celle-ci lui attribue un identifiant FIDE avant le tournoi !

L'inscription d'un joueur n'ayant pas cet identifiant FIDE, sera refusée.

Les Open **ACCESSION** et **MASTER** du 4^{ème} Festival Manoir Hôtel Touquet Golf Resort sont homologués par la FIDE et par la FFE, les parties compatibles sont prises en compte pour le classement ELO Fide de mars 2027.

Les Open **BLITZ** du 4^{ème} Festival Manoir Hôtel Touquet Golf Resort sont homologués par la FIDE et par la FFE, les parties compatibles sont prises en compte pour le classement ELO Rapide Fide de mars 2027 et le classement Elo Rapide FFE de mars 2027.

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

La clôture des inscriptions à l'Open **ACCESSION** est fixée au **dimanche 07 février 2027 à 20h00**.

La clôture des inscriptions à l'Open **BLITZ** du 11 février est fixée au **mercredi 10 février 2027 à 20h00**.

La clôture des inscriptions à l'Open **MASTER** est fixée au **dimanche 21 février 2027 à 20h00**.

La clôture des inscriptions à l'Open **BLITZ** du 25 février est fixée au **mercredi 24 février 2027 à 20h00**.

Aucune inscription ne sera prise sur place, le jour des différents tournois.

Les droits d'inscription à chaque Open **ACCESSION** et **MASTER** sont de : **60 € (SEN - SEP – VET) et 40 € Jeunes (U8 à U20)**. Les droits d'inscription sont **majorés à partir de 05 février 2027 (Accession) et du 19 février 2027 (Master) : 80 € / 50 €**

Les droits d'inscription à chaque Open **BLITZ** sont de : **10 € (SEN - SEP – VET) et 8 € Jeunes (U8 à U20)**.

L'inscription est considérée dès réception du bulletin complété et signé, accompagné du règlement, Ce règlement peut être effectué par chèque joint au bulletin ou par virement bancaire. L'inscription est gratuite pour les GM ; MI ; GMF ; MIF et les jeunes membres de l'équipe de France « Elite » si leur inscription est enregistrée avant le **dimanche 07 février 2027 à 20h00**.

S'inscrire au tournoi implique accepter l'ensemble de ce règlement intérieur et respecter la « charte du joueur d'échecs » affichée dans la salle.

ARTICLE 2 : Droit à l'image

Le Comité d'Organisation prend toutes les décisions qu'il juge utiles dans l'intérêt de la bonne marche du tournoi. Lors des parties d'échecs mais aussi des activités annexes du tournoi, des photos ou des vidéos pourront être prises, conformément à l'article 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. L'inscription à ce Festival implique l'acceptation de figurer sur les Photos et Vidéos par le joueur ou son représentant légal.

ARTICLE 3: Déroulement du Festival

L'Open **ACCESSION** du 4^{ème} Festival Manoir Hôtel Touquet Golf Resort se dispute **du 08 au 12 février 2027**, en **7 rondes**, à la cadence de **1h30 + 30s/cp**.

Horaires de l'Open ACCESSION :

Pointage : Lundi 08/02 de 13h00 à 16h00

Ronde 1 : Lundi 08/02 à 16h30

Ronde 2 : Mardi 09/02 à 10h00

Ronde 3 : Mardi 09/02 à 16h30

Ronde 4 : Mercredi 10/02 à 10h00

Ronde 5 : Mercredi 10/02 à 16h30

Ronde 6 : Jeudi 11/02 à 10h00

Ronde 7 : Vendredi 12/02 à 9h30

Remise des Prix et Pot de Clôture offert par le Manoir ☆☆☆☆ : Vendredi 12/02 à 13h30

L'Open **MASTER** du 4^{ème} Festival Manoir Hôtel Touquet Golf Resort se dispute **du 22 au 26 février 2027**, en **7 rondes**, à la cadence de **1h30 + 30s/cp**.

Horaires de l'Open MASTER :

Pointage : Lundi 22/02 de 13h00 à 16h00

Ronde 1 : Lundi 22/02 à 16h30

Ronde 2 : Mardi 23/02 à 10h00

Ronde 3 : Mardi 23/02 à 16h30

Ronde 4 : Mercredi 24/02 à 10h00

Ronde 5 : Mercredi 24/02 à 16h30

Ronde 6 : Jeudi 25/02 à 10h00

Ronde 7 : Vendredi 26/02 à 9h30

Remise des Prix et Pot de Clôture offert par le Manoir ☆☆☆☆ : Vendredi 26/02 à 13h30

Cadence :

La cadence est de **1h30 mn (+ 30s/cp dès le premier coup) pour toute la partie**.

La notation des coups est obligatoire durant toute la partie.

Dispositif particulier pour partie nulle par accord mutuel :

La nulle par accord mutuel (articles 9.1.1 et 9.1.2 des règles du jeu) ne pourra être proposée qu'à partir du 20^{ème} coup ou avec l'accord de l'arbitre en deçà de 20 coups.

Dispositif particulier pour les forfaits :

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier 30 minutes ou plus après le début de la ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Si aucun des deux joueurs n'est présent au bout des 30 minutes de délai, le joueur ayant les blancs perdra tout le temps écoulé jusqu'à son arrivée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Dispositif particulier pour le BYE :

Il est possible à tout joueur de prendre un unique BYE – autorisé sur les rondes 1 à 4, à la condition d'en informer préalablement et obligatoirement l'arbitre principal des Open **ACCESSION** et **MASTER**.

Le BYE apporte ½ point.

Les Open **BLITZ** du 4^{ème} Festival Manoir Hôtel Touquet Golf Resort se disputent respectivement **le jeudi 11 février et le jeudi 25 février 2027**, en **7 rondes**, à la cadence de **5mn + 2s/cp**. Aucun BYE n'est autorisé dans le Blitz.

Il est fait application de l'article B3 de l'annexe B pour toute la durée du tournoi de Blitz.

Horaires de l'Open BLITZ :

Pointage : Jeudi 11 et 25/02 de 16h00 à 16h20

Ronde 1 : Jeudi 11 et 25/02 à 16h30

Ronde 2 : Jeudi 11 et 25/02 à 16h50

Ronde 3 : Jeudi 11 et 25/02 à 17h10

Ronde 4 : Jeudi 11 et 25/02 à 17h30

Ronde 5 : Jeudi 11 et 25/02 à 17h50

Ronde 6 : Jeudi 11 et 25/02 à 18h10

Ronde 7 : Jeudi 11 et 25/02 à 18h30

Remise des Prix : Jeudi 11 et 25/02 à 19h15

Cadence :

La cadence est de **5 mn (+ 2s/cp dès le premier coup) pour toute la partie.**

Dispositif particulier pour les forfaits :

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier 2 minutes ou plus après le début de la ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Si aucun des deux joueurs n'est présent au bout des 2 minutes de délai, le joueur ayant les blancs perdra tout le temps écoulé jusqu'à son arrivée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

ARTICLE 4 : Appariements

Les appariements des Open Accession et Master se font au système suisse accéléré Haley.

Les appariements des Blitz se font au système suisse standard.

L'arbitre est assisté du programme d'appariement Papi 3.3.8

ARTICLE 5 : Classement et Prix

Le classement est effectué aux points de parties ; partie gagnée 1 pt ; partie nulle ½ pt ; partie perdue 0.

En cas d'égalité, les joueurs et joueuses sont départagés selon les systèmes ci-après, dans l'ordre indiqués :

Le Buchholz Tronqué : (somme des scores des adversaires ôté du moins bon score)

Le Buchholz : (somme du score des adversaires)

La Performance

*Pour le calcul du **Buchholz** dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.*

La liste définitive des prix sera affichée avant le début de la ronde 4. Les 3 premiers prix sont garantis, les autres prix sont proportionnels au nombre de participants et sont cumulables.

Les prix prévus sont les suivants :

		ACCESSION & MASTER	BLITZ
Prix garantis – répartition au système Hort	1 ^{er} Prix	650 € * + 2 Lot Clément VSOP	100 € * + Lot Clément VSOP
	2 ^{ème} Prix	500 € * + 2 Lot Clément VSOP	50 € * + Lot Clément VSOP
	3 ^{ème} Prix	250 € * + 2 Lot Clément VSOP	Lot Clément VSOP *
Prix non garantis, en fonction du nombre de participants et de la répartition par catégories et par tranches Elo – Prix à la place et non cumulables	Du 4 ^{ème} au 10 ^{ème} prix	70 € **	10 € **
	1 ^{ère} joueuse (classement féminin)	250 € ** + 2 Lot Clément VSOP	Lot Clément VSOP **
	1 ^{er} Jeune (- 20 ans)	100 € **	\
	1 ^{er} Vétéran (+ 65 ans)	100 € * * + Lot Clément VSOP	\
	1 ^{er} Prix Elo 2300 et plus	100 € **	\
	1 ^{er} Prix Elo 2100 < 2299	50 € **	\
	1 ^{er} Prix Elo 1900 < 2099	50 € **	\
	1 ^{er} Prix Elo 1700 < 1899	50 € **	\
	1 ^{er} Prix Elo 1500 < 1699	50 € **	\
	1 ^{er} Prix Elo 1300 < 1499	50 € **	\
	1 ^{er} Prix Elo 1100 < 1299	50 € **	\
	1 ^{er} Prix Elo 1099 et moins	50 € **	\

* Les trois premiers prix sont garantis pour 70 participants et attribués au système Hort. Les prix inférieurs à 50 € (Accession et Master) et 10 € (Blitz) ne sont pas distribués

** Les autres prix ne sont pas garantis et sont modifiables en fonction du nombre de participants, ils sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.

L'organisateur est seul juge des modalités d'attribution des prix.

Les prix sont remis aux seuls lauréats présents à la cérémonie de clôture.

ARTICLE 6 : Arbitrage

L'arbitre principal du 4^{ème} Festival Manoir Hôtel Touquet Golf Resort est Monsieur Philippe Blot, Arbitre International

ARTICLE 7 : Comportement des joueurs

Les analyses ne sont pas autorisées dans la salle du tournoi, une salle d'analyse est à disposition des joueurs.

Les discussions entre joueurs peuvent gêner certains participants et de plus, peuvent être mal interprétées. Les joueurs sont priés d'en tenir compte par courtoisie et sportivité.

Il est interdit aux joueurs de discuter de leur partie en cours avec quiconque.

Il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'information ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier.

Il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique (téléphone, tablette, montre connectée...) non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu.

Toutefois, le règlement de la compétition permet que de tels appareils soient laissés dans le sac d'un joueur, à condition qu'ils soient complètement éteints. Ce sac doit être rangé conformément aux directives de l'arbitre. Il est interdit à un joueur de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est évident qu'un joueur porte sur lui un tel appareil dans la salle de jeu, il perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.

ARTICLE 8 : Litige

Un Jury d'Appel est désigné avant la ronde 1, il est composé de trois membres désignés parmi une liste définie de cinq personnes. Les décisions du jury d'appel sont souveraines.

Les décisions du jury d'appel sont immédiatement appliquées et ne peuvent pas être contestées devant la commission des appels sportifs de la FFE. La personne déboutée, qui contesterait les décisions du jury d'appel est informée de sa possibilité de recours auprès de la conférence des conciliateurs du CNOSF : <https://cnosf.franceolympique.com/comment-saisir-la-conciliation>

Dans ce règlement, les termes « joueurs » ; « participants » ; « ils » (lorsque cet article fait référence à des personnes physiques) doivent s'entendre aussi bien au masculin qu'au féminin et concernent les femmes et les hommes.

L'organisateur,
CHRISTOPHE-HAYOT Romain

L'arbitre principal,
BLOT Philippe

Horaires de l'Open ACCESSION :

Pointage : Lundi 08/02 de 13h00 à 16h00

Ronde 1 : Lundi 08/02 à 16h30

Ronde 2 : Mardi 09/02 à 10h00

Ronde 3 : Mardi 09/02 à 16h30

Ronde 4 : Mercredi 10/02 à 10h00

Ronde 5 : Mercredi 10/02 à 16h30

Ronde 6 : Jeudi 11/02 à 10h00

Ronde 7 : Vendredi 12/02 à 9h30

Remise des Prix et Pot de Clôture offert par le Manoir ☆☆☆☆ :
Vendredi 12/02 à 13h30

Horaires de l'Open BLITZ :

Pointage : Jeudi 11/02 de 16h00 à 16h20

Ronde 1 : Jeudi 11/02 à 16h30

Ronde 2 : Jeudi 11/02 à 16h50

Ronde 3 : Jeudi 11/02 à 17h10

Ronde 4 : Jeudi 11/02 à 17h30

Ronde 5 : Jeudi 11/02 à 17h50

Ronde 6 : Jeudi 11/02 à 18h10

Ronde 7 : Jeudi 11/02 à 18h30

Remise des Prix : Jeudi 11/02 à 19h30

Pot de Clôture offert par le Manoir ☆☆☆☆ : Vendredi 12/02 à 13h30

Horaires de l'Open MASTER :

Pointage : Lundi 22/02 de 13h00 à 16h00

Ronde 1 : Lundi 22/02 à 16h30

Ronde 2 : Mardi 23/02 à 10h00

Ronde 3 : Mardi 23/02 à 16h30

Ronde 4 : Mercredi 24/02 à 10h00

Ronde 5 : Mercredi 24/02 à 16h30

Ronde 6 : Jeudi 25/02 à 10h00

Ronde 7 : Vendredi 26/02 à 9h30

Remise des Prix et Pot de Clôture offert par le Manoir ☆☆☆☆ :
Vendredi 26/02 à 13h30

Horaires de l'Open BLITZ :

Pointage : Jeudi 25/02 de 16h00 à 16h20

Ronde 1 : Jeudi 25/02 à 16h30

Ronde 2 : Jeudi 25/02 à 16h50

Ronde 3 : Jeudi 25/02 à 17h10

Ronde 4 : Jeudi 25/02 à 17h30

Ronde 5 : Jeudi 25/02 à 17h50

Ronde 6 : Jeudi 25/02 à 18h10

Ronde 7 : Jeudi 25/02 à 18h30

Remise des Prix : Jeudi 25/02 à 19h30

Pot de Clôture offert par le Manoir ☆☆☆☆ : Vendredi 26/02 à 13h30